



# VIGILANCE METEO ORANGE

## PLUIE-INONDATION

### **Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP - DIPN – DDTM - DRAAF - DSDEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 13/08/2024

**Heure :** 11h30

**N° :** 1

### **Description de l'évènement :**

Début évènement le 13/08/2024 à 19h00

Fin évènement prévue le 14/08/2024 à 12h00 au moins

### **Qualification de l'évènement**

Épisode pluvio-orageux intense nécessitant un suivi particulier du fait des cumuls de pluie conséquents à attendre.

### **Situation actuelle**

**Faits nouveaux :** passage des Pyrénées-Atlantiques en vigilance orange pluie-inondation à compter de 19h ce mardi.

**Situation générale :** en soirée de mardi, un axe pluvio-orageux peu mobile apportant de fortes précipitations se met en place sur le sud aquitain. Les pluies se poursuivent jusqu'à la mi-journée de mercredi. Des cumuls conséquents sont donc à attendre sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

**Observations notables :** évènement non commencé.

### **Evolution prévue**

En soirée de mardi, un système pluvio-orageux se met en place sur le sud aquitain. De fortes intensités pluvieuses apportant des cumuls horaires de 20/30 mm sont à attendre dans les premières heures. Une activité électrique soutenue peut être observée et de la grêle n'est pas exclue.

Ensuite, après une courte accalmie en cours de nuit, des pluies modérées reprennent de manière plus durables jusqu'à la mi-journée de mercredi, faisant grimper les cumuls de pluie. Ainsi, sur la totalité de l'épisode, on attend généralement 50 à 80 mm et très ponctuellement 100 mm.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC